N° 160 du mardi 25 janvier 2022 - lagazette-sqy.fr
Hebdomadaire gratuit d'informations locales

# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

## PASSE VACCINAL ET ALLÈGEMENT PROGRESSIF DES MESURES CONTRE LE COVID-19

Actu page 4

# Un projet pharaonique pour aménager les abords de la gare de SQY

Dossier page 2

**L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) voit les choses en grand avec un chantier de requalification de la place Charles de Gaulle et des alentours, dont le coût est estimé à 43 millions d'euros.**

Actu page 4

TRAPPES

## Les gens du cirque ont employé les grands moyens pour se faire entendre

**PLAISIR**
Un nouveau centre de dépistage du Covid-19 — Page 6

**LES CLAYES-SOUS-BOIS**
La restitution du diagnostic sur le PLU — Page 7

**TRAPPES**
Le centre opérationnel de bus converti au biométhane en février — Page 8

**FAITS DIVERS**
Trappes : « *Menacée* », une enseignante obligée de vivre cachée — Page 10

**RUGBY**
Plaisir s'incline à domicile — Page 12

**CULTURE**
Plaisir : L'opéra *Les Noces de Figaro* s'invite à l'espace Coluche — Page 14

VILLEPRUX

## UNE RÉSIDENCE POUR HANDICAPÉS PSYCHIQUES EN CENTRE-VILLE D'ICI UN AN

Actu page 6

Actu page 7

MAUREPAS

## Des rénovations d'écoles à venir

Actu page 8

GUYANCOURT

## Le Latmos prépare pour 2023 le lancement d'un deuxième satellite

En 2022, profitez d'une

# visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Un projet pharaonique pour aménager les abords de la gare de SQY

**L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) voit les choses en grand avec un chantier de requalification de la place Charles de Gaulle et des alentours, dont le coût est estimé à 43 millions d'euros.**

PIERRE PONLEVÉ

Lors d'une réunion publique le mercredi 19 janvier 2022, Lorrain Merckaert (DVD), maire de Montigny-le-Bretonneux et vice-président délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) ; Alexandra Rosetti, vice-présidente déléguée à l'aménagement et maire de Voisins-le-Bretonneux (UDI) ; Narjiss Berrada, architecte et urbaniste et Christine de Beauregard, directrice attractivité et immobilier d'entreprises, ont présenté le projet de réaménagement de la place Charles de Gaulle, entre autres.

*« L'objectif de demain est que l'hypercentre devienne un lieu de vie, un lieu où l'on vient profiter d'un moment, pas uniquement un lieu de passage »*, insiste en fin de réunion publique Lorrain Merckaert. Avant cela, les différents porteurs du projet ont présenté les chantiers et travaux qui auront lieu dans les années à venir autour de la gare de Montigny-le-Bretonneux/Saint-Quentin-en-Yvelines.

*« C'est un projet imaginé sous forme de plan guide depuis 2011, en étroite concertation avec les habitants, à travers de nombreux ateliers, mais également des balades urbaines, car l'hypercentre est avant tout un secteur habité »*, annonce Lorrain Merckaert. Le résultat est là, un chantier pharaonique qui devrait conduire à divers aménagements sur 1 km autour de la gare. On compte une moyenne de 40 000 emplois dans le secteur et de nombreux autres vont être créés avec ces différents projets urbains.

*« L'architecture est complexe avec beaucoup de recoins. Les bâtiments actuels, vieux de 40 ans, sont en obsolescence thermique et énergétique et, si nous ne faisons rien, les immeubles vont se vider et n'attireront aucun repreneur, ce qui mène à des friches tertiaires. Les réaménagements ont pour objectif de donner un aspect plus rassurant et plus sécurisant sur le quartier »*, abondent Lorrain Merckaert et Christine de Beauregard.

*« Le parc tertiaire se renouvelle depuis quelques années, donc le fait de créer des espaces de vie autour des entreprises, c'est important. La restructuration de ces immeubles permet de s'adapter au nouveau mode de travail de plus en plus centré sur le télétravail. L'idée est d'attirer des entreprises et des talents sur la commune, cela contribue à la richesse de notre territoire »*, poursuit cette dernière.

LA GAZETTE DE SQY

**Des améliorations seront également apportées au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines avec une façade modernisée grâce à un projet artistique.**

Premier projet évoqué : Le Premium. Installé dans la rue Stephenson, l'immeuble actuel qui abritait les anciens locaux de l'INSEE, va être démoli puis reconstruit par le promoteur Akera Développement. Le cabinet d'architecture chargé de cet édifice, Ory Architecture, s'est inspiré d'un langage new-yorkais avec de larges ouvertures vitrées.

Il y aura 10 000 m² de surface en coliving, c'est-à-dire que les logements meublés se décomposent en espaces privatifs, mais aussi en espaces partagés avec des services qui incluront une salle de sport, des espaces de coworking, des espaces de restauration, des espaces de rencontre… *« Tous ces services et activités seront ouverts aux habitants du quartier. En plus de l'espace habitation, il y aura également 3 000 m² de bureaux. La livraison du Premium est prévue pour 2025 »*, précise le maire de Montigny-le-Bretonneux.

Le second chantier porte sur l'actuel immeuble International, en place depuis 1976, qui va être remplacé par un nouvel ensemble porté par les promoteurs immobiliers Pierre Étoile et Akera. Tout d'abord, l'immeuble New Wave sera entièrement consacré au logement avec 131 appartements. Ensuite, Le Carré, disposera d'une surface de 20 000 m² de bureaux pour accueillir l'ingénieriste Expleo. *« Une partie de l'actuel immeuble International sera démolie pour la construction des logements. L'autre sera totalement réhabilitée pour les nouveaux bureaux »*, explique Jonathan Zeitoun, directeur de programme chez Pierre Étoile.

Troisièmement, l'édifice appelé Native. Ce bâtiment situé au 2, avenue du Centre, où siégeait l'ancienne Poste, a été démoli et reconstruit. Il va regrouper toutes les entités du groupe Orange. *« 1 000 salariés prendront place dans ce nouveau bâtiment certifié Haute qualité environnementale (HQE), qui comprendra, en plus des bureaux, des espaces de coworking et de télétravail, des terrasses et des services connectés. Des commerces pour les habitants prendront place au rez-de-chaussée. Le promoteur Codic fait équipe avec l'architecte Bridot Willerval pour cet immeuble. Les travaux ont déjà bien avancé, la livraison est prévue pour courant 2022 »*, explique Christine de Beauregard.

## Revue des différents projets

Un des projets majeurs de cette requalification est celui de la modernisation de la gare avec un coût estimé à 25 millions d'euros répartis entre l'État, la SNCF, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités. *« Aujourd'hui c'est 70 000 voyageurs par jour qui circulent dans la gare, l'idée est de fluidifier les accès vers le centre commercial et les différents quartiers »*, s'enthousiasme Narjiss Berrada.

Trois quais vont être allongés pour accueillir de nouvelles rames de train plus spacieuses et plus confortables. Deux des quais seront équipés d'escalators, pour relier la passerelle rouge aux accès de la gare, et trois ascenseurs vont être installés. L'ambiance lumineuse de la gare va également changer, ainsi que sa façade. Les travaux de la gare seront achevés en 2023. *« Quant à l'immeuble privé Le Central Gare, situé juste au-dessus de celle-ci, des discussions sont menées avec la copropriété pour remettre au goût du jour ce bâtiment »*, précise Lorrain Merckaert.

Narjiss Berrada a expliqué que le bâtiment Anneau rouge datant de la fin des années 1970, qui entoure la place Charles de Gaulle, va être partiellement démoli pour *« ouvrir l'espace sur la ville »*. C'est une nouvelle fois le promoteur Codic qui est chargé de ce chantier très technique. Des commerces s'établiront au rez-de-chaussée pour redynamiser le quartier. C'est une opération globale de 25 000 m². Le démantèlement de l' édifice est prévu pour le premier trimestre 2023. La livraison du produit final est attendue pour mi-2025.

Des améliorations seront également apportées au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec une façade modernisée grâce à un projet artistique. Un nouvel espace d'accueil verra le jour ainsi qu'un espace restauration en rooftop. La grande et la petite salles vont aussi subir un lifting,notamment avec une amélioration de l'acoustique. La fin des travaux est prévue pour 2023-2024.

Le centre commercial SQY Ouest, racheté en 2020 par la Société des Grands Magasins, va lui aussi avoir droit à une nouvelle vie. *« L'idée est de redéfinir le centre sur son esprit d'origine. À la base, ce centre commercial devait s'appeler "Le Fiesta" avec des enseignes dédiées à la culture et aux loisirs. L'objectif, c'est de retrouver cet état d'esprit avec la création d'un speed park sur 5 700 m² avec des kartings électriques, des pistes de bowlings, un espace karaoké, un laser game ainsi qu'un escape game, un trampoline park, et un espace escalade sur 2 600 m² porté par l'enseigne Hapik. Ce sera complètement différent de l'Espace Saint-Quentin »*, se réjouit Christine de Beauregard. La restauration va évoluer avec l'arrivée de Pitaya, une chaîne de street food thaïlandaise. Concernant l'avancée des travaux, Christine de Beauregard précise que l'aménagement est en cours pour le speed park et une livraison des premiers espaces sera possible début 2023.

Autre grand sujet : le réaménagement de l'espace public de l'hypercentre, qui est aujourd'hui très minéral et très urbanisé et qui devrait faire la part belle aux espaces verts avec un budget d'environ 25 millions d'euros. *« Le but est de donner un nouveau souffle au quartier avec un rapprochement de la ville et de la nature et d'éliminer les îlots de chaleur. Les aménagements concerneront la place Georges Pompidou, qui sera en phase avec la nouvelle façade du théâtre, mais également la place Charles de Gaulle, la place Choiseul et l'avenue du Centre jusqu'au canal, en terminant par le quai François Truffaut »*, se félicite Lorrain Merckaert.

*« La place Georges Pompidou laissera place aux mobilités douces et remettra le piéton au cœur de l'environnement avec des espaces de rencontre. La place Charles de Gaulle, quant à elle, accueillera des commerces de proximité et des grandes terrasses qui permettront aux habitants de vivre également la nuit. L'aménagement paysager portera sur une large végétalisation de l'espace afin de créer un environnement plus agréable en sortie de gare »*, poursuit-il. Les travaux de ces aménagements se tiendront en 2023 et 2024 puis, en 2026 et 2027, seront achevés le canal et le quai Truffaut.

Petit point également sur la résidence Stephenson qui va subir une réhabilitation thermique pour être en osmose avec le reste de l'hypercentre et la résidence Central Square qui bénéficiera d'un ravalement de ses deux immeubles. L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) accompagnera ces deux résidences privées dans leurs projets.

*« Les différents chantiers sont encadrés. Les arrêtés pris par la ville concernant les horaires de chantiers sont scrupuleusement respectés pour les constructions entamées. Par ailleurs une charte de chantier propre impose une limitation des déchets, la gestion des flux et la limitation des nuisances sonores pour les riverains aux alentours »*, rassure Narjiss Berrada. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

# CABANES IMAGINAIRES & ESPRITS DE LA NATURE

08.01 >
06.03.2022

EXPOSITION • PHOTOGRAPHIE

## NICOLAS HENRY

**Route de Dampierre, CD 58, 78990 Élancourt**
Infos et résa : **lacommanderie.sqy.fr/kiosq.sqy.fr**
**01 39 44 54 00**

LA COMMANDERIE

Dir. communication SQY - Création B. Piot © Nicolas Henry

YVELINES

# Passe vaccinal et allègement progressif des mesures contre le Covid-19

**Alors que le passe vaccinal est entré en vigueur le lundi 24 janvier, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé il y a quelques jours l'allègement progressif des mesures de lutte contre le Covid-19.**

▶ ALIX DAGUET

Le jeudi 20 janvier, le Premier ministre Jean Castex et le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran ont tenu une nouvelle conférence de presse après le conseil de défense sanitaire et le Conseil des ministres. Plusieurs mesures ont été annoncées, comme la mise en place du passe vaccinal et l'allègement des mesures de lutte contre la propagation du virus.

Depuis le lundi 24 janvier, le passe vaccinal est entré en vigueur. Le jeudi 20 janvier, le Premier ministre indiquait ainsi sur Twitter : « *Le passe vaccinal, que la représentation nationale a voté, entrera en vigueur lundi prochain, le 24 janvier, sous réserve, bien sûr, de la décision du Conseil constitutionnel attendue demain* ». Une décision favorable même si le Conseil constitutionnel a précisé qu'il faudrait que le passe soit suspendu dès que la situation sanitaire le permettrait.

Une possibilité déjà annoncée par Jean Castex lors de la conférence de presse : « *Le passe pourrait tout à fait être suspendu si la pression épidémique et surtout hospitalière venait à se réduire fortement et durablement.* » Le passe vaccinal est désormais obligatoire pour les personnes de plus de 16 ans souhaitant se rendre dans un restaurant, à un séminaire, dans un lieu culturel ou encore à une activité de loisirs. Il est également obligatoire dans les transports publics interrégionaux, sauf pour « *motif impérieux d'ordre familial ou de santé* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Pour inciter les Français à se faire vacciner, le passe pourra être délivré dès la première dose de vaccin et pour les personnes ayant contracté le Covid depuis moins de 6 mois et plus de 11 jours.**

La réalisation de tests antigéniques ou PCR ne suffit plus pour récupérer temporairement un passe vaccinal, comme c'était le cas avec le passe sanitaire. Pour inciter les Français à se faire vacciner, le passe pourra en revanche être délivré dès la première dose de vaccin et pour les personnes ayant contracté le Covid depuis moins de 6 mois et plus de 11 jours. L'utilisation d'un faux passe vaccinal sera punie d'une amende de 1 000 euros, contre 135 auparavant.

Jean Castex et Olivier Véran ont annoncé pour les semaines à venir l'allègement des dernières mesures prises pour lutter contre la propagation du virus. Ainsi, dès le 2 février, le télétravail ne sera plus obligatoire dans les entreprises, même s'il reste conseillé, l'obligation du port du masque en extérieur sera levée et les équipements sportifs et culturels ne seront plus soumis à des jauges. Les boîtes de nuit pourront rouvrir le 16 février, et les restrictions dans les restaurants, cinémas ou encore transports seront également levées. Après les vacances d'hiver, si la situation sanitaire reste stable, le protocole sanitaire pourrait être allégé dans les écoles. ■

## EN BREF

MAUREPAS

# Aurore Bergé en visite dans des entreprises bénéficiaires du programme France relance

**La députée de la 10e circonscription des Yvelines s'est rendue le 17 janvier chez All Meca et Prends ton cabas Simone, qui ont toutes les deux touché d'importantes aides dans le cadre de ce plan de relance gouvernemental.**

France relance a été mis en place par l'État en septembre 2020 pour aider l'économie française face à la crise sanitaire. Parmi les entreprises yvelinoises ayant bénéficié de ce dispositif, deux, situées à Maurepas, ont reçu le 17 janvier la visite de la députée de la 10e circonscription du département.

Aurore Bergé (LREM), accompagnée de son collègue d'Eure-et-Loir et de la majorité Guillaume Kasbarian, s'est ainsi rendue dans les locaux d'All Meca et auprès de Prends ton cabas Simone, respectivement société spécialisée dans l'usinage de pièces industrielles pour l'aéronautique et épicerie itinérante de produits vrac et locaux lancée par une Maurepasienne en octobre. La première citée a bénéficié d'un soutien de 500 000 euros de France relance, tandis que la seconde a touché 18 000 euros dans le cadre de ce dispositif, selon un communiqué qui nous a été adressé par l'entourage d'Aurore Bergé.

DR

**« *Dans le Sud Yvelines, nous avons des entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activité qui ont été soutenues : industries, artisans, commerces, agriculteurs…* », s'est notamment réjouie Aurore Bergé.**

« *France relance, ce sont des projets d'avenir pour nos territoires et pour l'emploi,* a notamment déclaré la parlementaire yvelinoise dans des propos rapportés au sein de ce communiqué. *Dans le Sud Yvelines, nous avons des entreprises de toutes tailles et tous secteurs d'activité qui ont été soutenues : industries, artisans, commerces, agriculteurs…* » ■

TRAPPES

# Les gens du cirque ont employé les grands moyens pour se faire entendre

**Le lundi 17 janvier, les circassiens ont bloqué la RN 10 dans les deux sens, à Trappes, dès 8 heures du matin. La raison ? S'assurer de pouvoir installer le cirque Zavatta à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines au mois de février après la récente bataille avec Ali Rabeh.**

▶ PIERRE PONLEVÉ

La circulation sur la RN 10 à Trappes a été bloquée de nombreuses heures le lundi 17 janvier. Plusieurs syndicats des cirques étaient présents devant la mairie pour manifester contre la décision du maire qui voulait empêcher en décembre l'installation du cirque Europa (voir notre édition du mercredi 22 décembre 2021).

### Un immense feu dans le ciel de Trappes

Les gens du cirque Zavatta étaient également présents pour s'assurer que leur venue en février à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines ne serait pas remise en cause. Pour se faire entendre, les syndicats ont fait brûler des pneus, attisant un immense feu, juste à la hauteur des locaux de la mairie. Cette manifestation n'est pas la première. La bataille entre le maire de Trappes, Ali Rabeh (Génération.s), et les cirques n'est donc pas terminée. Il avait pris la décision d'interdire les représentations du cirque Europa en décembre dernier, dans sa commune, pointant des problèmes de sécurité, d'évacuation ou encore la présence d'animaux. Malgré l'aval du tribunal administratif de Versailles, qui avait donné raison aux gens du cirque Europa, l'édile avait pris un arrêté « *dans l'attente de l'attestation du respect des conditions de sécurité* ».

LA GAZETTE DE SQY

**Les gens du cirque Zavatta étaient également présents pour s'assurer que leur venue en février à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines ne serait pas remise en cause.**

Plusieurs semaines plus tard, ce sont les représentants du cirque Zavatta, inquiets et en colère, qui ont fait partie des organisateurs de la manifestation. « *En février, on doit venir s'installer à l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cela fait 12 ans que l'on vient et là, c'est non. Catégorique. […] On nous enlève notre métier et ça, c'est illégal* », s'exclame Mickaël Douchet, directeur du cirque Zavatta.

Le président d'un collectif de cirques, Solovich Dumas, explique ainsi : « *Trois syndicats des cirques français sont venus aujourd'hui pour manifester leur colère et défendre le simple droit de travailler avec nos familles, nos animaux. Nous ne sommes pas des salariés, c'est une affaire de famille, ce sont les neveux, les nièces… c'est vital pour nous. Si demain, des villes comme Trappes, des sites comme l'Île de loisirs ne respectent pas la loi, nous sommes prêts à agir de la même manière. Et partout* », surenchérit-il.

### Les Circassiens soutenus par le préfet

Le maire de Trappes n'a pas souhaité débattre ce jour-là avec les circassiens. Après des heures passées à bloquer la route nationale, les représentants des différents cirques qui se sont mobilisés pour le blocage de la RN 10 ont finalement obtenu gain de cause. Vers 13 heures, certains circassiens sont allés à la préfecture et ont été reçus par le préfet Jean-Jacques Brot.

Une heure plus tard, ils sont ressortis de la préfecture tout sourire. « *Nous avons obtenu gain de cause. Le cirque aura bien lieu en février prochain sur l'Île des loisirs* », se félicite un des membres du cirque Zavatta. Une décision qui ne ravira peut-être pas l'édile, mais qui a fait le bonheur des gens du cirque. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

## TRAPPES Le VaccYbus a fait étape dans la ville

Le VaccYbus, mis en place par le Département des Yvelines et l'ARS (Agence régionale de santé) et proposant des injections contre le Covid-19 dans plusieurs communes yvelinoises, effectuait le 19 janvier son troisième passage à SQY concernant la dose de rappel. Après Élancourt et Plaisir en décembre, c'est à Trappes, près de la Merise, qu'il a fait étape. S'y sont présentés des patients inscrits via la commune ou le CCAS. « *On vérifie leur identité, les derniers passes vaccinaux, leur numéro de sécurité sociale, ils ont un questionnaire médical,* détaille Isabelle Rivierre, coordinatrice du VaccYbus. *Ensuite, ils sont orientés vers le bus, où ils sont vaccinés. J'ai deux infirmières sur chaque box, donc on peut faire jusqu'à deux vaccinations en même temps.* » En fin de journée, 90 personnes avaient été vaccinées au Moderna, et une trentaine au Pfizer.

## Erratum

Dans un article de l'édition du mardi 11 janvier, intitulé « *Le quartier du Pas du lac va accueillir de nouveaux bureaux* », une erreur a été commise. Contrairement à ce qui est écrit, le projet immobilier, appelé Aster, qui consistait à construire un ensemble de bureaux de 24 000 m² à Montigny-le-Bretonneux et qui devait être livré à la fin de l'année 2022 a bel et bien été abandonné en 2021. La rédaction présente ses excuses à nos lecteurs et aux personnes concernées pour cette erreur.

## Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre article au sujet de l'opticien à domicile la semaine dernière. Parmi les documents à envoyer mentionnés par Wessam Jalo dans le cadre de la commande de lentilles à distance, il s'agissait de la carte de mutuelle et non de la carte vitale. Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et aux différentes personnes concernées pour cette erreur.

VILLEPREUX

# Une résidence pour handicapés psychiques en centre-ville d'ici un an

**Cette résidence accueil pour personnes en situation de handicap psychique devrait comporter une trentaine de logements et devrait voir le jour en fin d'année ou en début d'année prochaine.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Cette résidence sortira de terre en centre-ville, avenue des Clayes, « *sur deux propriétés de privés qui souhaitent vendre* », indique le maire.**

Alors que Villepreux veut faire de l'inclusion la grande cause de la Municipalité en 2022, la Ville multiplie les projets en faveur notamment des personnes en situation de handicap psychique. Parmi eux, celui d'aménager une résidence accueil en centre-ville pour ce type de populations.

« *C'est une résidence dont les logements sont généralement des T1* », a expliqué le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (Modem) à l'occasion d'une conférence de presse en visio le 20 janvier. Il rappelle que d'autres établissements en faveur des personnes en situation de handicap se trouvent déjà dans la commune, comme le foyer Camille Claudel.

Ici, la future construction compterait une trentaine de logements et se situerait en centre-ville, avenue des Clayes, « *sur deux propriétés de privés qui souhaitent vendre* », précise l'élu. « *Il y a une demande, à la fois locale et départementale,* affirme Jean-Baptiste Hamonic, ajoutant que ce type de programme « *va nous permettre de parvenir à nos objectifs* » en matière de loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), fixés à 25 % de logements sociaux, alors que Villepreux est actuellement à 17,5 %.

Ces logements de la résidence accueil seront « *tous comptabilisés sur SRU* », fait savoir le maire. « *Et je préfère avoir un projet en termes urbains, de R+1 ou R+1+combles, [...] plutôt qu'un programme de logement social traditionnel [...], où on va se retrouver avec un immeuble de trois ou quatre étages, avec du T2, du T3 et du T4.* », avance-t-il.

« *C'est un projet alternatif qu'on a souhaité porter car il est beaucoup plus acceptable auprès des riverains et car il y a une vraie volonté politique d'avoir ce type de logements, qui viendraient en alternative à un projet de promoteur classique, qui ne nous convenait pas* », résume Jean-Baptiste Hamonic. Cette résidence accueil pourrait voir le jour en fin d'année ou début 2023. Même s'il n'en est encore qu'aux prémices.

« *Pour l'instant, il n'y a pas eu d'études architecturales. On est sur le bouclage des grands équilibres avec nos partenaires que sont le Département, Saint-Quentin-en-Yvelines et l'association qui sera porteuse du projet,* indique l'élu. *On est en train de finaliser les grandes orientations, le nombre de logements, pour pouvoir passer à un projet qui serait présenté avant la fin du premier semestre 2022.* » ■

## EN BREF

PLAISIR

# Une réunion participative pour l'aménagement du centre-ville

**Lors d'une réunion le mardi 8 février prochain, les Plaisirois pourront réfléchir en petits groupes au futur aménagement du centre-ville et des terrains de l'hôpital.**

LA GAZETTE DE SQY

**La réunion participative permettra de réfléchir au projet d'aménagement « *du centre-ville de Plaisir et des terrains de l'hôpital* ».**

Le mardi 8 février, à 19 h, à la Maison des sports, les Plaisirois qui le souhaitent pourront se retrouver pour poursuivre la concertation autour du projet d'aménagement « *du centre-ville de Plaisir et des terrains de l'hôpital* », annonce la Ville sur son site internet.

### Des contraintes sanitaires

Un projet qui durant les derniers mois, « *s'est affiné* », selon la mairie, mais qui a pris du retard à cause des « *contraintes sanitaires* » qui ont affecté « *la poursuite de la coconstruction* ». La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et la Ville souhaitent donc relancer cette concertation avec une réunion participative durant laquelle, en petits groupes, les participants pourront travailler sur trois thématiques : « *Les commerces et services du centre-bourg, les espaces verts et leurs usages, la densité et la qualité de l'habitat sur le site de l'hôpital.* » Selon la Mairie, « *ce temps de travail collectif permettra d'aboutir sur des propositions concrètes pour accompagner le travail des urbanistes* ». Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet de la Ville. Un passe sanitaire sera obligatoire pour participer à la réunion. ■

## EN BREF

GUYANCOURT

# La Mairie inquiète des démarches des promoteurs

**Sur son site internet, la Mairie s'inquiète du démarchage de certains promoteurs auprès des habitants, qui pourrait mettre en péril « *le cadre de vie* ».**

« *Guyancourt est une ville attractive et en subit malheureusement les conséquences,* explique sur son site internet la Mairie. *Voilà plusieurs années que des promoteurs immobiliers démarchent directement des habitants pour acquérir leurs propriétés et y construire des logements* ». Un démarchage qui inquiète fortement la Municipalité qui craint pour « *le cadre de vie* ».

### Une charte de la communauté d'agglomération

Selon la Mairie, des démarchages ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la ville, notamment celui des Garennes. « *L'aménagement de la commune repose sur un équilibre qu'elle s'efforce de bâtir depuis de nombreuses années* », insiste la Mairie, rappelant qu'en matière d'aménagement urbain, une charte a été mise en place par la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et que les « *démarchages sauvages sont donc inacceptables* ». ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Selon la Mairie, des démarchages ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la ville, notamment celui des Garennes. « *L'aménagement de la commune repose sur un équilibre qu'elle s'efforce de bâtir depuis de nombreuses années* », insiste la Mairie.**

## EN BREF

PLAISIR

# Un nouveau centre de dépistage du Covid-19

**La Ville de Plaisir propose un nouveau lieu pour se faire dépister dans la commune. Des tests PCR, antigéniques et salivaires sont proposés du lundi au samedi.**

Au centre Camille Claudel, il est désormais possible de se faire tester. « *Afin de faire face à la très forte demande de tests de dépistage de la Covid-19, la Ville de Plaisir et ses partenaires mettent en place un nouveau centre de dépistage à Plaisir* », précise ainsi la Mairie sur son site internet. Ouvert depuis le 17 janvier, le centre accueille ceux qui souhaitent se faire tester du lundi au samedi, de 9 h à 13 h puis de 14 h à 18 h.

Sur place, les équipes mobilisées réalisent des tests PCR, antigéniques, et des tests salivaires pour les enfants de moins de 6 ans. Il est possible de venir avec ou sans rendez-vous et il faudra : « *Apporter sa carte vitale (pas de photocopie), ainsi que son passe sanitaire (au moins 2 doses). Sinon, il faudra présenter une ordonnance de moins de 48 h du médecin.* » ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Au centre Camille Claudel, les équipes mobilisés réalisent des tests PCR, antigéniques, et des tests salivaires pour les enfants de moins de 6 ans.**

MAUREPAS

# Des rénovations d'écoles à venir

**Dans son dernier Facebook Live, le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD), a annoncé la rénovation de plusieurs écoles maternelles et élémentaires de la Ville, notamment la plus grande, l'école de la Malmedonne.**

▶ ALIX DAGUET

Dans les prochaines années, plusieurs écoles de Maurepas devraient avoir été rénovées. C'est ce qu'a annoncé le maire, Grégory Garestier (DVD), lors de son live Facebook du mercredi 19 janvier. Après la rénovation du réfectoire, l'école de la Malmedonne devrait bénéficier d'un coup de neuf. « *Je préfère vous le dire tout de suite même si on est encore aux prémices* », tempère Grégory Garestier lors de son live avant d'annoncer le projet de rénovation de l'école de la Malmedonne.

LA GAZETTE DE SQY

**Grégory Garestier (DVD), maire de Maurepas indique ainsi que l'école de la Malmedonne est : « *La plus grosse école de Maurepas, 13-14 classes, 300 élèves* ».**

Il indique ainsi qu'elle est : « *La plus grosse école de Maurepas, 13-14 classes, 300 élèves* ». Dans un premier temps, « *on va rénover la totalité du réfectoire de l'école* », précise l'édile. Pour la rénovation de l'école, la concertation avec les parents d'élèves a déjà débuté et devrait se poursuivre dans les prochains mois. Une réhabilitation qui concerne également les écoles maternelles Cité centre et de la Haute Futaie. « *Ça y est, on est partis ! Cette année va être une année de concertation, de travail, qui va certainement s'étendre sur 2023,* affirme Grégory Garestier. *L'idée [est] de rénover évidemment la totalité de ces trois écoles et avec en parallèle, dans le courant du mandat, de rénover celle des Coudrays, avant d'attaquer évidemment celle des Bessières* ». ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# Un appel à projets pour les jeunes

**Jusqu'au 1er avril, les jeunes Ignymontains de 11 à 25 ans peuvent proposer un projet qui sera soutenu par la Ville dans le cadre de l'appel à projets Action jeunes ignymontains (A.J.I).**

« *Tu veux construire un projet individuel ou collectif ? Tu as des idées pour ta ville ou envie de sortir des sentiers battus ? La Commune finance depuis 2019 des projets d'utilité publique réalisés sur Montigny, mais pas seulement* », explique au sujet de l'appel à projets Action jeunes Ignymontains (A.J.I) la Mairie de Montigny-le-Bretonneux sur son site internet. L'appel à projets est ouvert aux jeunes Ignymontains de 11 à 25 ans qui peuvent proposer un projet « *sur des domaines variés (solidarité, environnement, culture, sport, sciences…)* » et qui peut concerner Montigny ou non. « *Un jury décide d'attribuer ou non une bourse en fonction de l'intérêt du projet, de l'implication du ou des jeunes porteur(s) du projet et du nombre de dossiers présentés* », précise enfin la Ville. Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 1er avril.

## ■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS

# La restitution du diagnostic sur le PLU

**Engagée dans une procédure de révision de son plan local d'urbanisme (PLU), la Ville des Clayes-sous-Bois organise une réunion publique de restitution du diagnostic élaboré avec la communauté d'agglomération et les bureaux d'études.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Sur son site internet, la Mairie explique que cette réunion aura pour programme : « *La présentation du territoire, [du] diagnostic socio-économique, mais aussi de l'état initial de l'environnement, [du] diagnostic territorial.* »**

La Ville des Clayes-sous-Bois invite les habitants à une « *réunion publique de restitution du diagnostic dans le cadre de la révision du PLU* » (plan local d'urbanisme), le mercredi 2 février à 19 h, à l'espace Philippe Noiret. Sur son site internet, la Mairie explique que cette réunion aura pour programme : « *La présentation du territoire, [du] diagnostic socio-économique, mais aussi de l'état initial de l'environnement, [du] diagnostic territorial.* »

Un long travail de diagnostic mené par la Ville, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et les bureaux d'études Espace Ville et Biotope et qui avait donné lieu à deux ateliers thématiques durant le mois de novembre. Concernant les objectifs de cette révision, il est indiqué qu'ils sont au nombre de trois : « *Conforter l'attractivité de la ville, assurer un développement urbain maîtrisé et respectueux du patrimoine bâti et paysager, préserver le cadre de vie et l'environnement* ». ■

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

GUYANCOURT

# Le Latmos prépare pour 2023 le lancement d'un deuxième satellite

**Après avoir lancé il y a un an un premier nano-satellite, le laboratoire basé en partie à SQY entend mettre en orbite un deuxième engin de ce type, en janvier 2023. Il y travaille depuis le début de la crise sanitaire.**

▶ ALEXIS CIMOLINO

Après UVSQ-sat, Inspire-sat 7. Le Laboratoire Atmosphères, Observations Spatiales (Latmos), qui dépend notamment de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) via son Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ), situé à Guyancourt, planche actuellement sur le lancement d'un deuxième satellite, a annoncé l'UVSQ dans un communiqué le 19 janvier.

Un an après le lancement d'UVSQ-sat, fin janvier 2021, c'est donc un deuxième nano-satellite qui est en préparation. Un projet qui montre les ambitions du Latmos en matière de missions spatiales et revêt de nombreux avantages, selon son responsable Mustapha Meftah, ingénieur au Latmos. « *Ça nous permet de tester de nouveaux systèmes et de valider des technologies plus abouties et de se baser sur le retour d'expérience sur le premier satellite* », explique-t-il, contacté par *La Gazette*, ajoutant qu'en augmentant le nombre de satellites, « *on va pouvoir faire des mesures précises scientifiques, notamment de variables climatiques essentielles* ».

Les missions du deuxième nano-satellite resteront, ainsi, pour la plupart, identiques à celles du premier. « *La première chose qu'il va faire, c'est mesurer le bilan radiatif, [c'est-à-dire] quantifier l'énergie perdue et gagnée par la Terre, et indirectement si on gagne plus d'énergie que l'on en perd, la température de la planète augmente,* expose Mustapha Meftah . *C'est un paramètre clé au niveau scientifique. Ensuite, à partir d'une bonne quantification de ces données, on peut alimenter des modèles.* »

La deuxième mission consiste en un sondage de l'ionosphère, une des couches de l'atmosphère. « *Ensuite, on a d'autres objectifs technologiques,* poursuit l'ingénieur. *On embarque avec nous une carte Lifi (technologie de communication sans fil basée sur l'utilisation de la lumière Led) pour tester de nouveaux protocoles de communication et vérifier qu'on peut, à l'avenir, par exemple, réduire les harnais électriques dans les satellites, en utilisant ces technologies sans fil. Enfin, on intègre une carte radio amateur, car on travaille avec le Radio club local F6KRK.* »

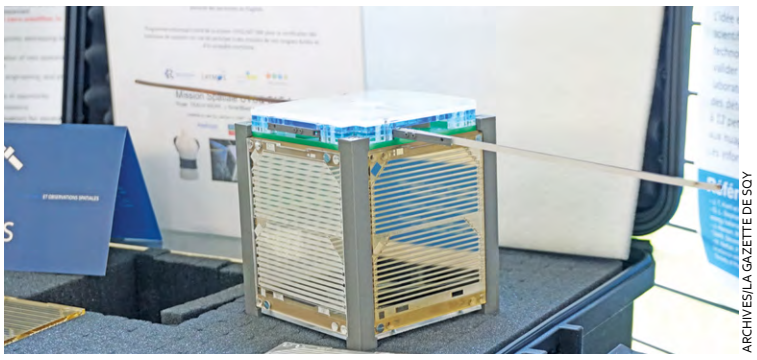

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Ce deuxième satellite permet « *de tester de nouveaux systèmes et de valider des technologies plus abouties et de se baser sur le retour d'expérience sur le premier satellite (ici en photo)* », affirme le responsable du projet.**

Des différences sont toutefois à noter entre l'UVSQ-sat et Inspire-sat 7. Le futur nano-satellite, pesant 3 kg, pourra réaliser « *une étude plus approfondie de l'ionosphère* » et, sera d'aspect plus grand, avec des capteurs plus gros « *et plus sensibles* », permettant ainsi d'« *améliorer la précision* » des mesures, indique Mustapha Meftah.

Mais en attendant de mener à bien ces opérations, il faut poursuivre la préparation du lancement. Ainsi, une quinzaine de personnes à l'OVSQ – titulaires et étudiants – travaillent depuis le début de la crise sanitaire sur le futur nano-satellite, qui sera en grande partie Made in SQY. « *On (l'OVSQ, Ndlr) est maître d'œuvre et maître d'ouvrage* », assure Mustapha Meftah.

Il ajoute que, outre le fait de recruter en stage des forces vives venant entre autres d'instituts de formation du territoire saint-quentinois comme l'Estaca ou l'UVSQ, le Latmos cherche aussi « *à pousser les acteurs locaux* », comme l'entreprise Ermatel, basée à Trappes, « *pour les harnais et câblages* ». Même s'il reconnaît que « *on doit aussi acheter des composants venant d'ailleurs* ». Plus généralement, « *la partie intellectuelle vient de SQY* », avec « *des centres d'usinage, des circuits à imprimer, cartes électroniques, pièces mécaniques* », résume-t-il.

Tous ces protagonistes sont sur le qui-vive pour aboutir au lancement du satellite en janvier 2023. Pour une durée de deux ans. « *Concernant UVSQ-sat, notre contrat, c'était un an. Donc on a atteint un an, c'est mission accomplie pour UVSQ-sat, mais on a fait une autorisation de rester en orbite pour quatre ans au total [...]. Concernant Inspire-sat 7, on a fait une demande pour qu'il soit opérationnel au minimum deux années. On a doublé car on est un peu plus sûrs de nous au niveau de la fiabilité* », souligne Mustapha Meftah, espérant là aussi que le satellite reste dans l'espace pendant quatre ans.

UVSQ-sat – qui est « *toujours opérationnel* » et « *distribue de la donnée* », selon Mustapha Meftah – et Inspire-sat 7, se retrouveraient ainsi en orbite simultanément. « *Ce serait unique,* assure l'ingénieur du Latmos. *Une constellation de cubes-satellites en orbite, opérationnels, il n'y en a pas ou très peu. En France, il n'y en a aucune.* »

Une prouesse, mais le Latmos souhaite aller plus loin et, à terme, envoyer une constallation d'une cinquantaine de nano-satellites dans l'espace. « *C'est peu envisageable d'envoyer 50 très gros satellites, ça va être très coûteux et très compliqué,* argue Mustapha Meftah. *Tout l'enjeu aujourd'hui, c'est de voir comment on miniaturise ces charges utiles et comment on envisage à un moment une constellation de 50 satellites.* » ■

## EN BREF

VILLEPREUX

# La commune va lancer son premier budget participatif

**Ce budget, de l'ordre de 25 000 à 30 000 euros, sera lancé en mars pour une désignation des lauréats au début de l'été. Non thématisé, il devrait permettre de soutenir trois ou quatre projets.**

LA GAZETTE DE SQY

**« *Les Villepreusiens sont rodés,* affirme le maire en référence au budget participatif écologique de la Région. *Il y a une certaine appétence des Villepreusiens sur ces mécanismes de participation citoyenne.* »**

La Ville de Villepreux avait vu bon nombre de ses projets être lauréats du budget participatif écologique de la Région. Mais elle n'avait encore jamais lancé son propre budget participatif. Ce sera le cas cette année, a annoncé le maire, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), lors d'une conférence de presse en visio le 20 janvier.

« *C'était un engagement de campagne,* rappelle-t-il. *Comme on avait beaucoup sollicité les Villepreusiens [sur le budget participatif de la Région], on n'avait pas mené notre budget participatif en 2021, en préférant lui allouer le montant qui lui était dédié à l'accompagnement des acteurs touchés par la crise.* »

### « Un engagement de campagne »

En revanche, cette année, c'était « *le bon moment* » pour le mettre en place, estime l'élu. « *Les Villepreusiens sont rodés, ils ont eu un bel exercice avec la votation en ligne du budget participatif écologique de la Région,* affirme-t-il. *On sait qu'il y a une certaine appétence des Villepreusiens sur ces mécanismes de participation citoyenne.* » Ce nouveau budget participatif sera lancé en mars pour une annonce des lauréats début juillet. Il ne sera pas thématisé. Une enveloppe de 25 000 à 30 000 euros lui sera allouée, ce qui devrait permettre de soutenir « *trois ou quatre projets* », indique Jean-Baptiste Hamonic. ■

## EN BREF

TRAPPES

# Le centre opérationnel de bus converti au biométhane en février

**La conversion énergétique du centre opérationnel de bus de Trappes prendra fin en février 2022. Elle permettra de mettre en circulation de nouveaux bus alimentés au biométhane.**

« *Initiée en 2021, la conversion énergétique du centre opérationnel bus de Trappes vers le biométhane se termine en février 2022* », annonce la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) dans un communiqué de presse. Les travaux, financés par Île-de-France Mobilités (organisme satellite de la Région chargé des transports, Ndlr), ont permis de « *raccorder le site au réseau de gaz GDRF, installer une station de compression du gaz, installer un système de distribution du gaz à chaque place de stationnement de bus et mettre aux normes l'atelier de maintenance* ».

### 41 nouveaux bus en remplacement

Tout cela permet à Île-de-France Mobilités de poursuivre son ambition d'atteindre « *la décarbonation totale de l'ensemble des modes de transport en commun* » et de remplacer « *tous les bus diesel du réseau francilien* » d'ici 2024 en zones urbaines denses et d'ici 2029 pour l'ensemble de la région. À Trappes, ce sont 41 nouveaux bus qui remplacent les bus diesel et offrent ainsi « *aux voyageurs un meilleur confort à bord* ». ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**À Trappes, ce sont 41 nouveaux bus qui remplacent les bus diesel et offrent ainsi « *aux voyageurs un meilleur confort à bord* ».**

# OXYGÈNE factory

la parenthèse inspirante

**Quel que soit votre projet d'événement,**
**Oxygène Factory vous propose des prestations sur-mesure.**

Choisir Oxygène Factory pour votre événement :

C'est opter pour une parenthèse inspirante, en pleine nature. Le site offre aux organisateurs et aux participants un cadre modulable et apaisant, propice à l'écoute et à la créativité.

C'est vous assurer une prestation de qualité à un coût raisonnable. L'équipe et ses partenaires vous accompagnent pour construire avec vous un projet clé en main.

***Interrogez-nous : nous serons ravis de répondre à vos questions.***
***Visiter Oxygène Factory, c'est l'adopter, alors n'hésitez pas à venir nous voir.***

**AU COEUR DE LA FORÊT**

**UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE**

**UNE RESTAURATION QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT**

**UN HÉBERGEMENT INDIVIDUEL**

## ÉVÉNEMENTS

› Salons
› Congrès
› Conférences
› Showrooms

## FORMATIONS & SÉMINAIRES

› Espaces de formation
› Séminaires
› Teambuilding & Brainstorming

## RÉUNIONS & COLLOQUES

› Conseils d'administration
› Commissions
› Réunions de direction
› Codir & Comex

## HÉBERGEMENT & RESTAURATION

› Espaces cocktail
› Salons privatifs
› Chambres
› Espaces détente

Retrouvez-nous sur **oxygenefactory.com**


**01 39 29 43 00**
**17 rue Albert Thomas**
**78130 Les Mureaux**

**Anne-Sophie Zola**
**Ingénieur Commercial**
**06 99 26 72 29**
**aszola@yvelines.fr**


20 min de La Défense

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

## Trappes « *Menacée* » après un cours de SVT, une enseignante obligée de vivre cachée

**En décembre 2020, lors d'un cours de SVT qui portait sur l'évolution de l'Homme, une enseignante a illustré ses propos avec une image de singe associée à une photo du rappeur Soprano, suscitant la colère d'un parent d'élève.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Une professeure obligée d'être exfiltrée en quelques jours, à la suite d'un cours donné sur l'évolution de l'Homme.**

Une enseignante d'un collège de Trappes a été obligée d'être exfiltrée loin de la région Île-de-France après des menaces reçues à la suite d'un cours de SVT sur l'évolution de l'Homme, qu'elle avait donné, en décembre 2020, à des élèves de troisième, où étaient associés une image de singe et une photo du rappeur Soprano sur une frise chronologique.

Cette enseignante avait l'habitude d'utiliser des personnalités comme Kylian Mbappé ou Josiane Balasko pour rendre ludiques ses leçons. Elle est désormais obligée de vivre cachée loin de tout. « *J'ai tout perdu, tout ce que j'ai construit depuis dix ans, cet homme m'a volé ma vie et j'ai eu très peur pour ma vie* », expliquait-elle au téléphone à l'*AFP*.

La professeure avait décidé d'utiliser une image du rappeur pour « *intéresser les élèves* », peut-on lire sur une dépêche de l'agence *France presse.* Il n'en a pas fallu plus pour déclencher la colère d'un parent d'élève, explique *Le Parisien,* qui a révélé l'affaire. « *Y'a rien qui vous choque ? […] Si vous ne voyez pas, cela veut dire que vous êtes un bon gros raciste. Faites tourner s'il vous plaît, on ne doit pas accepter* », avait écrit à l'époque le parent d'élève sur Facebook.

Deux mois après ce cours, cette professeure avait été convoquée par son chef d'établissement pour un rendez-vous avec le parent d'élève. Le rectorat de Versailles a précisé à l'*AFP* que les forces de l'ordre avaient été « *immédiatement informées* » de l'incident et qu'une protection fonctionnelle avait été accordée à l'enseignante.

Après la publication sur les réseaux sociaux, la professeure, aujourd'hui âgée de 35 ans, avait reçu des dizaines de menaces, malgré la suppression desdits propos par le parent d'élève, après le rendez-vous qui avait été organisé par le rectorat entre le principal du collège, le parent d'élève et cette dernière.

### Obligée de partir et vivre cachée

« *Traumatisée par l'assassinat de Samuel Paty* », qui avait eu lieu deux mois plus tôt, l'intéressée avait alors déposé plainte et reçu la visite des policiers du renseignement territorial qui lui avaient demandé de « *quitter l'Île-de-France au plus vite* », se souvient-elle. Elle a donc été obligée de quitter le département pour s'exfiltrer loin et a été « *placée en congé pour invalidité temporaire du 3 février au 10 septembre* » ; elle est désormais professeure dans une autre région en France.

### Son harceleur condamné à de la prison ferme décide de faire appel

Quant au parent d'élève à l'origine de la publication, il a été jugé en novembre pour harcèlement au moyen d'un service de communication au public en ligne. Il a été condamné à six mois de prison ferme et 13 600 euros de dommages et intérêts par le tribunal de Versailles. Il a décidé de faire appel, comme le révèle l'avocat de la partie civile ; la date du nouveau procès n'a pas encore été dévoilée.

De son côté, l'enseignante déplore que personne ne l'ait soutenue hormis le Syndicat des personnels de l'Éducation nationale (Snalc) et explique « *qu'elle a dû être exfiltrée en seulement quelques jours* », car la situation se tendait. Une rencontre entre le rectorat et les représentants de l'enseignante a été organisée la semaine dernière. ■

## Les Clayes-sous-Bois
## Tensions entre des jeunes et des membres de la BAC

**La rue Édouard Belin a été le théâtre d'un affrontement entre une dizaine de jeunes et les effectifs de la BAC de Plaisir.**

Le mercredi 18 janvier, peu avant minuit, dans la rue Édouard Belin, l'équipage de la Brigade anti-criminalité (BAC) a fait face à un groupe d'une dizaine d'individus hostiles qui leur ont jeté des pierres sans toutefois les atteindre. Les forces de l'ordre ont fait usage de l'armement collectif afin de disperser les fauteurs de troubles. Deux jeunes sur la dizaine ont été interpellés. L'un des deux s'est alors rebellé durant son interpellation et a donné plusieurs coups de poing et un coup avec son téléphone portable à un fonctionnaire qui fut légèrement blessé au niveau de la pommette. Les deux hommes interpellés dont un réside dans la commune, l'autre à Croissy-sur-Seine, âgés de 20 et 21 ans, ont été placés en garde à vue. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Un membre de la BAC légèrement blessé au visage suite à une altercation avec des jeunes.**

## Trappes
## Des squatteurs condamnés à de la prison ferme

**Trois individus sans domicile fixe ont été déférés en comparution immédiate et condamnés pour avoir squatté un logement inhabité et dérobé des objets à l'intérieur de celui-ci.**

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

**Trois individus ont été interpellés pour avoir pénétré dans un pavillon inoccupé.**

Le 10 janvier 2022, à la suite d'un appel de la police municipale de Trappes, les effectifs d'Élancourt ont interpellé trois individus qui avaient pénétré dans le pavillon inoccupé d'une personne âgée hospitalisée, situé avenue Kléber. Cette maison a été cambriolée entre le 7 et le 8 janvier, la fille du propriétaire avait déposé plainte pour ces faits.

Les trois mis en cause, âgés de 22 à 37 ans, sans domicile fixe, se trouvaient en possession d'une télévision qui avait été volée dans cette maison 2 jours plus tôt, maison que les trois protagonistes ont aménagée comme un « *squat* ». Les cambrioleurs étaient également détenteurs d'un ordinateur portable et d'un téléphone portable, que les enquêteurs du groupe cambriolage identifiaient comme ayant été dérobés à la suite d'un autre vol par effraction commis entre le 1er et le 2 janvier dans la commune de Maurepas.

Lors de leur audition, ils ont reconnu la violation de domicile mais nié les autres faits qui leur étaient reprochés. Leurs déclarations étaient contradictoires, notamment sur la manière de pénétrer dans le pavillon. L'un des mis en cause revendiquait la propriété de l'ordinateur portable et du téléphone volés, indiquant les avoir achetés sur un marché de Mantes-la-Jolie, un mois auparavant. Sur instruction du parquet, ils ont été déférés le 12 janvier 2022 en comparution immédiate, le parquet leur imputant également le recel du vol par effraction commis le 1er janvier 2022, à Maurepas.

Ils ont été, tous les trois, condamnés à une peine de 10 mois ferme d'emprisonnement avec mandat de dépôt et incarcérés au centre pénitentiaire de Bois-d'Arcy ainsi qu'à une interdiction définitive du territoire français. ■

SUEZ agit au quotidien
sur le territoire
pour fournir un service essentiel.

Dans les Yvelines, les 368 collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants.
SUEZ est également un acteur impliqué du territoire, notamment à travers FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire.

©Antoine Meyssonnier

suez

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Rugby
# Plaisir s'incline à domicile

**Les Plaisirois ont été impuissants le 23 janvier dans leur stade Robert Barran face au Havre, l'actuel 3e. Ils encaissant une défaite de dix points (40-30) et ne décollent pas dans leur objectif de top 6.**

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

**Malgré une meilleure deuxième mi-temps, les Plaisirois encaissent 40 points, dont cinq essais, et sortent de leur confrontation face au Havre sans aucun point de bonus.**

Le Plaisir rugby club (PRC) traverse un début d'année 2022 très difficile. Battus le week-end dernier chez le mal classé Poitiers, les Plaisirois se sont de nouveau inclinés, le 23 janvier, à domicile face au Havre (40-30). Une lourde défaite malgré un sursaut d'orgueil en deuxième mi-temps – 19 points inscrits par les Plaisirois au retour des vestiaires, dont trois essais –, alors que le score était de 20-11 pour les visiteurs à la pause.

« *On a fait un premier quart d'heure avec trois fautes de main, qui ont rendu des ballons faciles à l'adversaire, qui [est] déjà un peu au-dessus de nous en termes d'effectif et de potentiel financier. Ces équipes-là, il ne faut pas leur faire de cadeau,* regrette l'entraîneur plaisirois, Sébastien Roncalli. *Ces neuf points d'écart, c'est plus dû à nos erreurs que forcément à ce qu'ils ont pu nous proposer, mais la logique a été respectée par rapport au potentiel qu'ils ont. On est très déçus car on perd le bonus [défensif] à la toute dernière seconde, on aurait mérité au moins un point.* »

**« Ces équipes-là, il ne faut pas leur faire de cadeau »**

S'il a constaté du mieux en deuxième mi-temps, le technicien plaisirois en nourrit d'autant plus des regrets. « *Malgré le fait que, à un moment, on s'est retrouvés avec un break de fait par Le Havre avec pratiquement 14 points d'écart, les gars n'ont pas lâché, et il y a eu des belles réactions, de belles choses proposées sur le terrain, et, on a aussi réussi à marquer deux fois. Donc il y a beaucoup de positif, mais on est très frustrés, car à part Nantes qui est vraiment au-dessus (40-7), on accroche tous les matchs, et on perd à chaque fois de huit points, six points, là de [dix] points. Ça fait beaucoup de points manqués qui, à un moment, vont être impactants pour l'objectif qu'on a d'être dans les six premiers (classement synonyme de qualification pour les phases finales, Ndlr).* »

Car les Plaisirois n'avancent pas sur le plan comptable, et restent donc englués dans la partie basse du classement. À la 8e place exactement, avec, en 13 matchs, 5 victoires et 8 défaites. Dont deux revers sont donc intervenus lors des deux rencontres de ce mois de janvier. « *On a eu une reprise faussée car on devait jouer le 9 janvier contre Gennevilliers [qui] n'a pas pu se déplacer pour cas de Covid, ce qui fait qu'on a repris à Poitiers, sur un déplacement difficile, et c'est une période où je n'ai pas forcément tous les gars présents. On travaille avec des mecs qui sont 100 % amateurs, et on joue des équipes, notamment les équipes de haut de tableau comme Le Havre, qui travaillent avec un autre effectif et des séquences d'entraînement beaucoup plus soutenues* », explique Sébastien Roncalli, qui, depuis le début de la saison, se plaint également de l'arbitrage et estime être « *arbitré comme la petite équipe* ».

**À six points des phases finales**

Plaisir ambitionne néanmoins toujours de figurer dans les six premiers de sa poule en fin de saison et ainsi d'accéder aux phases finales. Cela passe par un résultat au Rheu, le 30 janvier. Une équipe qui occupe actuellement la 6e place, soit la dernière qualificative pour les phases finales, six points devant le PRC. Sébastien Roncalli prévient : « *Ça va être très dur, Le Rheu est une très bonne équipe, un club qui a des ambitions, qui travaille très bien. On le sait par expérience, car ça fait cinq ans qu'on les a dans la poule, que ce n'est pas facile d'aller gagner là-bas, entre les kilomètres à digérer en bus et le fait qu'ils savent toujours bien recevoir.* » ■

### Honneur : Match reporté pour l'URC78

L'Union rugby centre 78, club né en 2019 de la fusion entre le SQY rugby et l'AS Montigny-le-Bretonneux rugby, devait se déplacer à Aulnay le 23 janvier dans le cadre de la 12e journée du championnat d'Honneur. Mais ce match et ceux des U19 et U16 prévus ce week-end « *ont été reportés pour cause de cas de Covid chez nous ou nos adversaires* », indique le club saint-quentinois sur sa page Facebook. Prochain rendez-vous donc, la réception de Clichy le 30 janvier.

## Football
# Match reporté pour Trappes, Maurepas tenu en échec

**En R2, l'ES Trappes n'a pu disputer son match à Rungis en raison d'un trop grand nombre de cas de Covid dans l'équipe recevante. À l'étage en dessous, l'AS Maurepas fait match nul face à Maisons-Alfort (1-1).**

Trappes devait se déplacer sur la pelouse de Rungis le 23 janvier dans le cadre de la 12e journée de R2. Mais le match a été reporté en raison d'un trop grand nombre de cas de Covid au sein de l'équipe recevante, explique l'entraîneur trappiste, Hicham Zerhdy.

« *Nous, on était prêts, on avait tout notre effectif. […] En contrepartie, on a prévu de faire un amical contre Chatou* », ajoute-t-il, précisant que celui-ci se disputera à domicile ce mardi 25 janvier. Trappes, actuel 7e sur 13 équipes dans sa poule et qui vise le maintien, recevra l'Olympique Adamois lors de la prochaine journée, le 6 février.

En R3, Maurepas doit se contenter du nul sur sa pelouse face à Maisons-Alfort (1-1). Menés à la mi-temps, les Maurepasiens ont égalisé à l'heure de jeu par le milieu Nicolas Grimaux. « *Sur les 30 premières minutes, on a développé plutôt un beau football et on avait la mainmise sur le match. On a eu trois face-à-face avec le gardien qu'on a n'a pas réussi à mettre. Après, on a perdu notre football, on a pris un contre à la 44e minute. Donc on perd 1-0 à la mi-temps, et, en 2e mi-temps, on a réussi à égaliser, mais c'était plutôt brouillon* », analyse l'entraîneur maurepasien, Christophe Roussey. Maurepas reste 2e de sa poule et donc pour l'instant en position de monter. ■

## Handball
# Les Ignymontaines battues pour leur premier match de l'année

Alors que leurs deux journées précédentes ont été reprogrammées à des dates ultérieures, les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux commençaient donc 2022 et la phase retour du championnat de N2 féminin le 22 janvier par la réception de Plouagat. Une rencontre qui s'est mal déroulée pour les joueuses de Brahim Sadi, battues (31-28). Les neuf buts de Romane Damiens, deuxième meilleure marqueuse du match, n'ont pas suffi. Prochain rendez-vous pour les Ignymontaines, 10es sur 12 au classement, le déplacement à Dreux le 30 janvier. ■

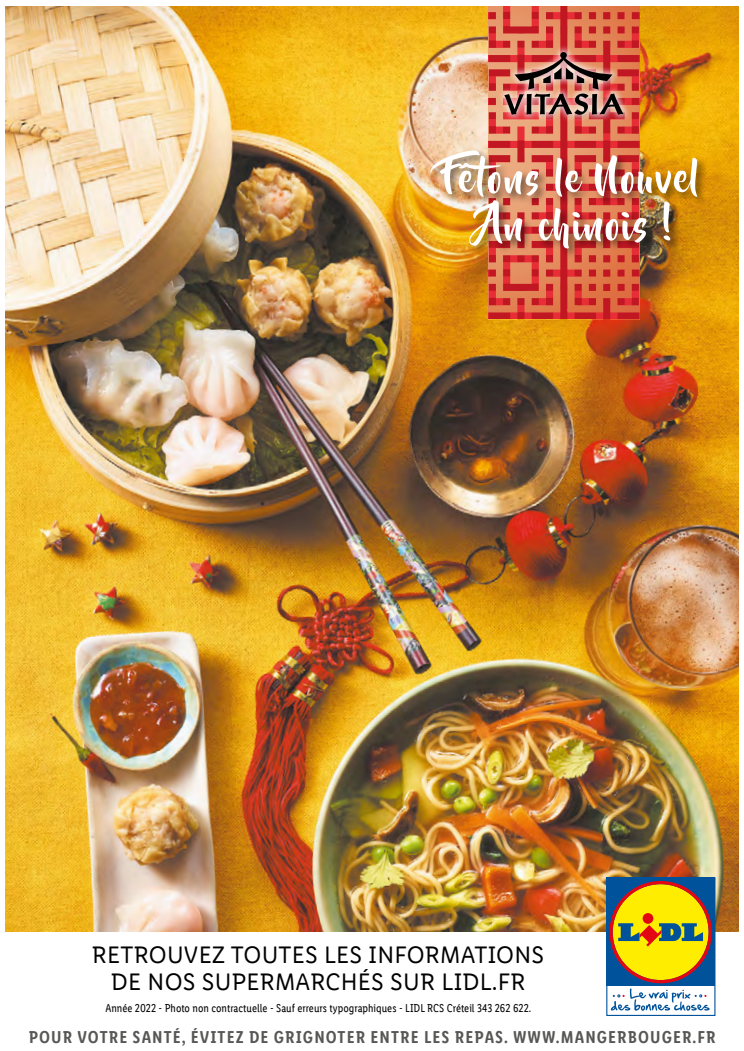

# ET SI VOUS REJOIGNIEZ UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER ?

Great Place To Work.®

Certifiée

Sept 2021 - Sept 2022

FRANCE

**89 %**
JE SUIS FIER(RE) DE NOS RÉALISATIONS

**72 %**
C'EST UNE ENTREPRISE OU IL FAIT BON DE TRAVAILLER

**78 %**
MON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE A UN SENS PARTICULIER POUR MOI

## LÉON GROSSE : 1ÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE DU BTP CERTIFIÉE

LEON GROSSE

100 % entrepreneurs

# CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

## Élancourt
### Mathieu Madénian vient parler de famille au Prisme ce vendredi

Mathieu Madénian fait étape au Prisme, à Élancourt, le 28 janvier à 20 h 30. L'humoriste de 45 ans s'y produit dans le cadre de son nouveau spectacle, intitulé *Un spectacle familial*, il évoque à sa manière le thème de la famille.

« *Sans artifice, en jean et baskets blanches, dans le plus pur style stand up, il a cette fois décidé de nous parler de la famille, avec tout ce que cela implique de vexations mal digérées, de dîners alcoolisés et de jalousies fraternelles,* peut-on lire sur son site internet officiel. *Ces névroses, Mathieu Madenian essaye de les guérir dans cette hilarante introspection.* » Les prix des places vont de 22 à 32 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

## Montigny-le-Bretonneux
### Le cinéma de la salle Brel se met en mode films d'horreur le temps d'un week-end

Non, Halloween ne se déroule pas désormais fin janvier, mais à cette période se tient en revanche le 29e Festival international du film fantastique de Gérardmer (Vosges). Du 26 au 30 janvier. Et à Montigny-le-Bretonneux, le cinéma municipal de la salle Jacques Brel a décidé de faire écho à cet événement dans sa programmation. Ainsi, trois films d'horreur seront projetés les 28, 29 et 30 janvier dans la salle ignymontaine.

Trois grands classiques réalisés par des maîtres en la matière. Tout d'abord, *L'Exorciste,* de William Friedkin, le 28 janvier à 20 h 30, qui sera aussi projeté le 30 janvier à la même heure. Ensuite, *Freddy, les griffes de la nuit,* de Wes Craven, les 29 et 30 janvier à 18 h, et enfin *Shining*, de Stanley Kubrick, le 29 janvier à 20 h 30. ■

## Plaisir
### Avec *Les Noces de Figaro*, l'opéra s'invite à l'espace Coluche

**L'œuvre de Mozart sera revisitée par l'Opéra de Clermont-Ferrand, le 29 janvier. Une représentation intégrant à la fois scènes parlées et chantées, en italien avec surtitres français.**

YANN CABELLO

**Cette version des *Noces de Figaro*, l'un des deux plus grands opéras de Mozart, sera jouée le 29 janvier à 20 h 30 et regroupera 46 artistes.**

« *Ça fait dix ans qu'il n'y avait pas eu d'opéra au théâtre Coluche.* » La directrice du théatre plaisirois, Florence Camoin, jointe par *La Gazette*, se réjouit à l'idée d'accueillir *Les Noces de Figaro*, l'un des deux plus grands opéras de Mozart. Il s'agit ici d'une version créée par l'Opéra de Clermont-Ferrand, qui propose un opéra bouffe, c'est-à-dire un opéra intégrant à la fois scènes parlées et chantées. Cette représentation sera jouée le 29 janvier à 20 h 30 et regroupera 46 artistes.

**Aussi une version des *Noces de Figaro* aux cinémas UGC de Plaisir et Montigny**

Ils revisiteront ainsi l'histoire de Figaro et Suzanne, respectivement valet et camériste du comte Almaviva, qui préparent leurs noces mais doivent faire face au comportement de ce dernier, qui multiplie les tentatives de séduction envers la future mariée. À noter que le spectacle sera chanté en italien et surtitré en français, « *ce qui permet aux gens qui n'ont pas l'habitude d'aller à l'opéra de suivre l'intrigue* », souligne Florence Camoin. Durée 3 h 30 avec entracte, les tarifs des places vont de 23 à 35 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr.

À noter que *Les Noces de Figaro* sera aussi diffusé sous forme de captation sur grand écran dans les cinémas UGC de Plaisir et de SQY Ouest, à Montigny-le-Bretonneux, le 3 février à 19 h 30 (ouverture des portes à 18 h 45, fermeture à 19 h 15). ■

## Voisins-le-Bretonneux
### Derniers jours pour l'exposition de Camille Toutée au centre Alfred de Vigny

Les personnes n'ayant pas encore vu l'exposition de l'artiste peintre et sculptrice Camille Toutée ont jusqu'au 3 février pour le faire. L'exposition a lieu au centre Alfred de Vigny, à Voisins-le-Bretonneux. Entrée libre. ■

## Maurepas
### Derniers jours pour s'inscrire au Maurep'art

Cette année, le Maurep'art se déroulera du 18 mars au 1er avril. Après une édition 2021 en visio, ce salon d'arts amateur devrait, si les conditions sanitaires le permettent, rouvrir en 2022 ses portes au public à l'espace Albert Camus. En attendant, ceux qui souhaitent exposer lors de l'événement ont jusqu'au 3 février pour s'inscrire. Renseignements et éléments à remplir à retrouver sur maurepas.fr. ■

## Montigny-le-Bretonneux
### Les procès historiques s'exposent aux Archives départementales

**L'exposition *Filmer les procès* est à l'affiche jusqu'au 22 avril et retrace à travers des archives audiovisuelles six procès qui avaient exceptionnellement pu être filmés.**

Le 27 janvier a lieu la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. Et de ce thème, il est bien sûr question dans l'exposition *Filmer les procès*, à l'affiche jusqu'au 22 avril aux Archives départementales des Yvelines, à Montigny-le-Bretonneux.

***« Ces procès revêtent de forts enjeux démocratiques, mémoriaux, patrimoniaux »***

Composée d'archives audiovisuelles de la justice conservées aux Archives nationales, cette exposition présente six procès historiques, qu'il a exceptionnellement été permis de filmer : le procès de Klaus Barbie à Lyon en 1987, le procès de Paul Touvier à Versailles en 1994, le procès de Maurice Papon à Bordeaux en 1997, le procès qui s'est tenu à Paris en 2010 de 14 Chiliens accusés d'enlèvement, de séquestration et de torture lors du coup d'État en 1973 et de la répression qui s'est ensuivie, les procès du génocide des Tutsi au Rwanda, et d'autre part, les procès des hauts responsables nazis à Nuremberg en 1945-1946 et d'Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961. « *Ces procès revêtent de forts enjeux démocratiques, mémoriaux, patrimoniaux* », indiquent les Archives sur leur site internet, ajoutant que plusieurs rendez-vous à destination des scolaires sont prévus dans le cadre de cette exposition. Plus de précisions sur educarchives.yvelines.fr. ■

## Plaisir
### La commune participe encore à la Nuit des conservatoires cette année

**La 9e édition de cet événement national célébrant les arts et la culture se tient ce vendredi 28 janvier. À Saint-Quentin-en-Yvelines, Plaisir y participe.**

Après une 8e édition en visio, la Nuit des conservatoires revient cette année en présentiel. Elle a lieu le 28 janvier. À Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), la commune de Plaisir participe à cet événement national célébrant les arts et la culture (et notamment le théâtre, la danse et la musique) dans les conservatoires à travers notamment des initiations et divers ateliers. Ainsi, un riche programme a été concocté au château et à l'église, avec, de 19 h à 23 h, danse modern jazz, danse contemporaine, musique de chambre, divers instruments à l'honneur (piano, trompettes, instruments à cordes…), ateliers numériques, peinture, théâtre et bien d'autres activités.

« *Ce sera à travers la danse, la musique, le théâtre, les arts numériques et par le biais de spectacles, de concerts ou de performances, que la Nuit des conservatoires vous permettra de profiter de toutes les esthétiques enseignées au conservatoire de Plaisir,* résume la municipalité. *L'occasion pour vous de découvrir la variété des pédagogies et finalement l'ensemble des richesses que recèle ce lieu vivant d'éducation et de pratiques artistiques.* » Gratuit, passe sanitaire et inscriptions obligatoires, détails et programme complet sur ville-plaisir.fr. ■

## Magny-les-Hameaux
### Le groupe Debout sur le zinc revisite Boris Vian

Le 28 janvier à 14 h et 20 h 30 à la Maison de l'environnement, à Magny-les-Hameaux, se tient le concert du groupe Debout sur le zinc, composé de « *six gars dans le vent* », qui rend hommage au célèbre musicien et parolier Boris Vian. « *[Mais] faut-il d'ailleurs parler d'hommage ? Rien n'est moins sûr lorsque l'on découvre leur spectacle où les chansons de l'auteur de L'*Écume des jours *bénéficient d'arrangements subtils, de compositions originales, d'intertextes imprévus au service d'une mise en scène foisonnante et remplie d'émotions. Leurs multiples talents d'instrumentistes transposent l'univers de Boris Vian qui vient lui-même nourrir l'âme et l'originalité de cet orchestre.* » Les tarifs des places vont de 4 à 15 euros, réservation sur kiosq.sqy.fr. ■

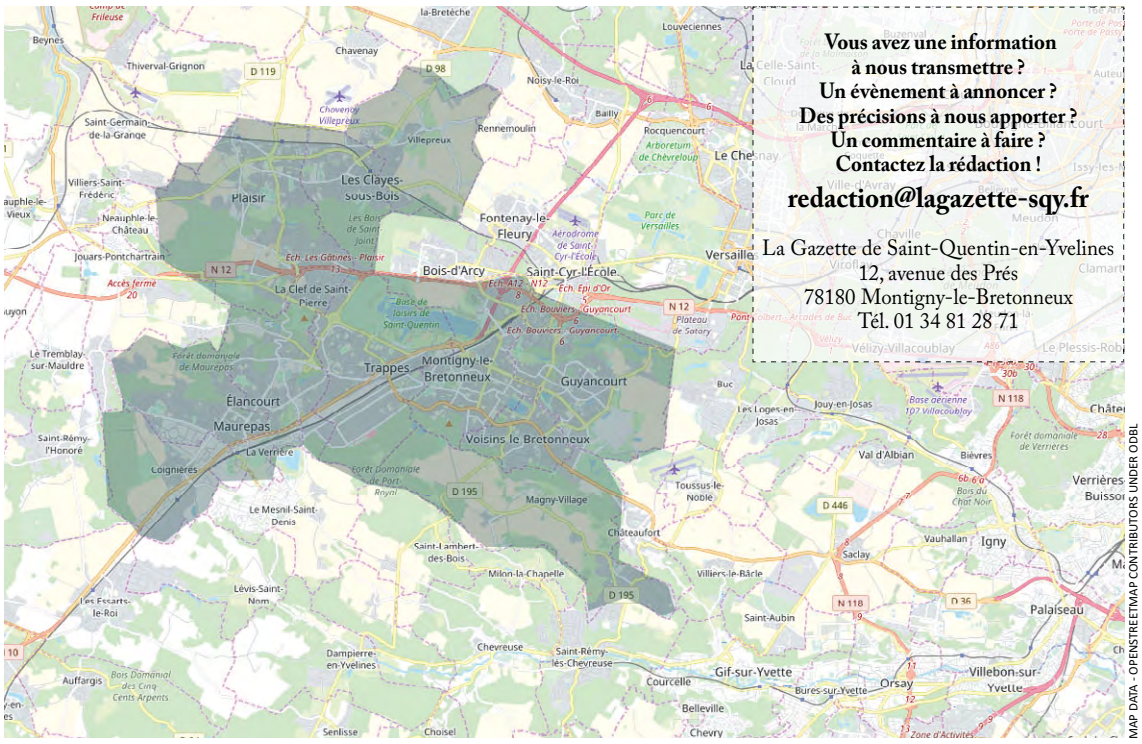


**Vous avez une information à nous transmettre ?**
**Un évènement à annoncer ?**
**Des précisions à nous apporter ?**
**Un commentaire à faire ?**
**Contactez la rédaction !**

**redaction@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71


# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédactrice en chef :**
Alix Daguet
*alix.daguet@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, sport, culture :**
Alexis Cimolino
*alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr*

**Actualités, faits divers :**
Pierre Ponlevé
*pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr*

**Directeur de la publication, éditeur :**
Lahbib Eddaouidi
*le@lagazette-yvelines.fr*

**Publicité :**
Lahbib Eddaouidi
*pub@lagazette-sqy.fr*

**Conception graphique :**
Mélanie Carvalho
*melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr*

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 01-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.


*Ne pas jeter sur la voie publique.*

# JEUX

## SUDOKU : niveau moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | | 1 | | | 3 | 6 | |
| 5 | | | 6 | | 3 | | | 8 |
| 1 | | | 8 | 4 | | | | |
| 3 | 1 | | 4 | | | | 9 | |
| | | | 7 | 2 | 1 | | | |
| 4 | 2 | | | | 9 | | 7 | 1 |
| | | 4 | | | | 7 | 8 | 5 |
| 7 | | 1 | 5 | 3 | 4 | | | 9 |
| 6 | | | 2 | | 8 | | | 4 |

## SUDOKU : niveau difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 7 | | | 9 | |
| | | 7 | | | | | | |
| | 9 | 6 | 3 | | 4 | 1 | | |
| | 1 | | 4 | 6 | | | | |
| | 6 | | | | | | 4 | 9 |
| | | 8 | | | | 3 | | 6 |
| | 7 | 4 | | 8 | | | | |
| | | 1 | | | | 6 | | |
| 9 | | | 6 | 4 | | 7 | 8 | |

**Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°159 du 18 janvier 2022 :**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 8 | 5 | 1 | 9 | 4 | 2 | 7 | 6 |
| 6 | 7 | 4 | 2 | 8 | 3 | 9 | 1 | 5 |
| 2 | 1 | 9 | 5 | 7 | 6 | 3 | 8 | 4 |
| 5 | 2 | 1 | 7 | 3 | 9 | 6 | 4 | 8 |
| 9 | 4 | 8 | 6 | 2 | 1 | 5 | 3 | 7 |
| 7 | 3 | 6 | 4 | 5 | 8 | 1 | 9 | 2 |
| 8 | 6 | 2 | 3 | 1 | 7 | 4 | 5 | 9 |
| 1 | 5 | 7 | 9 | 4 | 2 | 8 | 6 | 3 |
| 4 | 9 | 3 | 8 | 6 | 5 | 7 | 2 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 5 | 1 | 8 | 9 | 2 | 3 | 4 |
| 4 | 9 | 2 | 6 | 7 | 3 | 5 | 1 | 8 |
| 1 | 3 | 8 | 4 | 5 | 2 | 7 | 6 | 9 |
| 5 | 8 | 7 | 2 | 6 | 4 | 3 | 9 | 1 |
| 9 | 4 | 3 | 8 | 1 | 5 | 6 | 7 | 2 |
| 2 | 1 | 6 | 9 | 3 | 7 | 8 | 4 | 5 |
| 3 | 6 | 1 | 5 | 9 | 8 | 4 | 2 | 7 |
| 7 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 9 | 8 | 6 |
| 8 | 2 | 9 | 7 | 4 | 6 | 1 | 5 | 3 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.


**Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?**

SQY

**Faites appel à nous !**

**pub@lagazette-sqy.fr**

# CRÉATEUR D'ESPACE
# POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

INDIGO GROUP

www.group-indigo.com

INDIGO GROUP, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 160 044 282€ - Tour Voltaire, 1 place des Degrés – 92 800 PUTEAUX/LA DEFENSE, RCS Nanterre 800 348 146. Réalisation : Agence Bergamote.